

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Session 2006

**Baccalauréat Professionnel
Artisanat et métier d'art
Option : Arts de la pierre**

Epreuve U21

CORRIGES

